

Juillet 2015

Non au bétonnage du Parc de la Courneuve !

Par une Opération d'Intérêt National (OIN) et dans le cadre du Grand Paris, en construisant 24 000 logements pour environ 90 000 habitants, le gouvernement prévoit le bétonnage du parc et ainsi de l'amputer de 80 hectares d'espaces verts, soit 20% de sa superficie.

Pourtant classé Natura 2000, le parc de la Courneuve regorge d'une biodiversité inestimable et représente un espace de bien vivre, de santé, de sports et de loisirs unique dans le département de Seine-Saint-Denis.

L'opération immobilière qui se prépare dans le plus grande opacité et sans aucune concertation avec les riverains du site et ses usagers, repose essentiellement sur une question de profits pour quelques uns et permettra de satisfaire quelques autres.

L'intérêt général est en l'espèce clairement battu en brèche pour certains intérêts particuliers. Cette opération ressemble à une privatisation programmée d'un jardin commun et ne répondra que si partiellement à la pression immobilière ou au besoin de se loger qu'elle incarnera surtout un grand désastre écologique !

Répondre à la demande en logement social dans le Grand Paris ne passe pas par l'amputation du parc. Cela amplifierait au contraire les inégalités selon l'endroit où on habite !

Il est encore possible de changer la décision du gouvernement en poursuivant et en amplifiant la mobilisation citoyenne.

Et en commençant par signer la pétition sur l'adresse suivante :
www.petitions24.net/stop_au_projet_central_park

Pour le groupe EELV :
Stéphane Weisselberg,
Fernando Oliveira-Lourenco,
Raymond Cukier